

# **100<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Denis de Rougemont**

## **8 septembre 2006**

### **Allocution d'ouverture de M. Claude Haegi, Président de la Fondation Denis de Rougemont pour l'Europe.**

Mesdames et Messieurs,

Quel sens voulons-nous et faut-il donner à ce centième anniversaire de la naissance de Denis de Rougemont ? Honorer sa mémoire et son œuvre, certes. Mais aussi approfondir cette dernière pour mieux se projeter vers l'avenir. Les diverses interventions que vous entendrez retraceront le chemin de cette exceptionnelle vie spirituelle, intellectuelle et historique. Il y a lieu aujourd'hui de se rappeler, ou de découvrir, la puissance et l'ampleur de la pensée de Denis de Rougemont et sa capacité d'initier et d'engager l'action. L'homme de « Penser avec ses mains » retroussait ses manches, et en sportif qu'il était (du moins dans sa jeunesse), sur le terrain se battait.

Son œuvre et ses engagements sont construits autour d'une idée de l'Homme, en tant que Personne, opposé à l'individu qui s'isole et rejette le sens de la solidarité. L'homme doit être libre et ne l'est que s'il est responsable. L'Etat, et ses corps administratifs, ne peuvent s'emparer de l'ensemble des activités d'un pays sans déresponsabiliser ceux qui l'habitent.

Pour développer ses critiques et réflexions, Denis de Rougemont entendait être complètement libre. Ses lieux de confrontations d'idées devaient être largement ouverts. Des partis politiques, il se distançait, les trouvant trop rigides pour accepter de vrais et vifs débats porteurs de réformes profondes. De Rougemont jugeait sans doute l'ensemble des partis trop conservateurs pour cela. C'est pourquoi avec ses amis des cercles de pensée, de Paris notamment, il entendait se situer en dehors d'eux avec une devise « ni gauche, ni droite, mais en avant des problèmes ». Devant l'affaiblissement de l'influence, voire d'une certaine déliquescence des formations politiques traditionnelles et leur besoin de se réformer, dans l'ensemble du monde occidental et démocratique, le sujet est d'une brûlante actualité.

La personne est donc au centre de sa vision des Institutions et de la construction fédéraliste européenne qu'il imagine.

De Rougemont promeut le principe de subsidiarité, avant qu'il n'en porte le nom. Ceci signifie que l'entité la plus proche du citoyen, en général la commune, puis la Région, soit compétente pour toutes les activités qui ne justifient pas, par soucis d'efficacité et de coûts, de passer à l'Etat central et encore moins dans des structures administratives européennes ou internationales qui démantèleraient les identités régionales et les diversités culturelles au profit d'une unification appauvrissante.

La personne, la famille puis la communauté de proximité, celle dans laquelle on grandit et où on partage le quotidien, sont pour lui les fondements de notre société. A ce niveau, la nature nous est proche. Il est aisé de l'observer, de prendre conscience de sa fragilité. De Rougemont a constaté qu'on la martyrisait alors qu'elle est source de vie. De célèbres naturalistes genevois nous en avaient fait découvrir les richesses. Ils ont démontré ce qu'étaient les subtils équilibres écologiques planétaires et ont fait de notre Cité un centre de références.

De Rougemont a compris que le développement économique légitimement recherché dès l'après-guerre, porteur de prospérité et de bien-être, véhiculait aussi des effets pervers qu'il fallait combattre.

La bataille pour un développement qualitatif, respectueux de la nature, était lancée. C'était il y a une quarantaine d'années, et l'on couvrait de ridicule ceux qu'on appelait « écolos » sur un ton méprisant. Peu avant sa mort, De Rougemont pensait que la cause écologique avait fait des progrès gigantesques dans le monde entier. La raison l'aurait emporté. Tel n'est malheureusement pas le cas. Sur ce point aussi l'influence du pouvoir local et la responsabilité de la personne sont déterminants.

De Rougemont avait une belle formule en définissant la Région comme une « grappe de communes », avec ses villes et villages. La Région est pour lui un espace naturel, à taille humaine, ne s'arrêtant pas sur une frontière politique. Là on préserve son identité, ses valeurs, son histoire. Nullement replié sur soi-même, on s'ouvre volontairement vers l'extérieur dans un esprit fédéraliste respectant la culture de chacun. Jean Monnet a longtemps observé de Rougemont avec un peu de condescendance. Il aurait pourtant finalement admis qu'il eût fallu commencer la construction de l'Europe par la culture, dont ce dernier ne minimisa point dans ses écrits l'importance, et protesta même contre le dédain dans lequel souvent on la tient.

Genève doit beaucoup à ceux qui, venus d'ailleurs, s'y sont installés et ont contribué grandement à son évolution, à son ouverture sur le monde et à sa réputation. Denis de Rougemont, continuateur de l'Esprit de Genève, en est un exemple remarquable. Certes citoyen suisse, mais venu d'ailleurs, ce natif de Couvet, dans le Val de Travers, cette partie du haut du canton de Neuchâtel, a surtout beaucoup voyagé avant de s'installer ici après son retour des Etats-Unis en 1947. Pionnier de la Région transfrontalière, il l'expérimenta concrètement puisqu'il vécut d'abord à Ferney-Voltaire puis à Saint-Genis Pouilly en France voisine et travailla de nombreuses années dans la villa Moynier du Parc Mon Repos qui accueillait, grâce à la Ville de Genève, le Centre Européen de la Culture et l'Institut Universitaire d'Etudes Européennes qu'il avait créé.

Avant de l'animer depuis Genève, c'est à l'étranger que de Rougemont s'ouvrit sur son dialogue des cultures. En 1930, licence en poche, âgé de 24 ans, il quitte son canton pour Paris. Jusqu'au début de la deuxième guerre mondiale il y passe plusieurs années qu'il qualifie d'extraordinaires et y trouva de multiples écoles de pensée nouvelles. Avec ses amis, venus des quatre coins de l'Europe, il développe des théories politiques basées sur un fédéralisme qui n'est pas naturellement de mise dans la capitale d'un Hexagone si centralisateur. C'est à Paris qu'il publie notamment « Politique de la personne » et « Penser avec les mains ».

En 1935-1936, cherchant du travail, il s'installe à l'Université de Francfort où il est lecteur de français. Il y assiste à un discours d'Hitler, événement pour lui marquant et traumatisant. Dans son journal d'Allemagne paru en 1938, il dira tout le mal qu'il pense du nazisme, interprété comme un paganisme délirant, célébrant le culte du nationalisme.

Juste avant la guerre, de Rougemont, sort son livre le plus connu « l'Amour et l'Occident » que d'autres intervenants évoqueront cet après-midi. Il figure parmi les fondateurs de la ligue du Gothard, avec des gens de droite et de gauche, prônant une résistance déterminée à Hitler. Le 15 juin 1940, apprenant l'entrée des allemands dans Paris, il est sous le choc et écrit spontanément deux pages qui ne sont pas neutres pour la Gazette de Lausanne. Curieusement la censure interne les laisse passer, en fait la première page, et titre « A cette heure où Paris exsangue voile sa face de nuages et se tait »

Déclaré aux arrêts pour atteinte à la neutralité et mise en péril de la sécurité de la Suisse, cet officier devint si gênant dans notre pays qu'on l'expédia en mission de conférences le plus loin possible : aux Etats-Unis. Il y restera jusqu'en 1947. En Amérique, il continue de publier et prolonge ses réflexions sur le nazisme et le totalitarisme. Il rédige des bulletins radiophoniques français de « La voix de l'Amérique » destinées aux résistants.

Revenu définitivement en Europe en 1947, il se bat pour que le vieux continent devienne le premier noyau d'une fédération mondiale.

L'écrivain se mue alors en militant européen. Il est un des personnages-clés d'événements décisifs, comme le célèbre Congrès de La Haye de mai 1948, présidé par Winston Churchill en présence notamment de Robert Schuman et de Konrad Adenauer, dont l'importance dans la construction européenne est historique. Il y est à la fois rapporteur de la commission culturelle et rédacteur de la Déclaration finale. Cette dernière jette, entre autres, les bases de ce qui deviendra le Conseil de l'Europe, cette école de la démocratie, et la Cour européenne des Droits de l'Homme.

Il va ensuite développer son idée originale de la construction de l'Europe par la culture. C'est ainsi qu'il organise en décembre 1949, à Lausanne, la première Conférence européenne de la Culture qui donne une impulsion décisive à la création du Centre Européen de la Culture, inauguré à Genève en octobre 1950, dont il prend la direction. En 1954, il crée, également à Genève, la Fondation Européenne de la Culture qui s'installera à Amsterdam en 1957.

Au Centre Européen de la Culture, Denis de Rougemont déploie de nombreuses activités pionnières. Il est à l'origine, dès décembre 1950, de la création de ce qui sera le CERN, expression de sa volonté d'europaniser la recherche de pointe.

Il lance, à travers le Centre Européen de la Culture, de nombreuses initiatives, dont la Campagne d'Education Civique Européenne qui va, durant près de quinze ans, former des enseignants du primaire et du secondaire pour qu'ils puissent initier leurs élèves à la problématique européenne.

Soucieux de mettre véritablement le citoyen au centre de la construction européenne, il donne à partir des années 1960 à l'« Europe des Régions » la forme d'espaces de participation civique.

Cet accent sur le civisme et sur les régions comme espace de participation, mènera Denis de Rougemont, dans les vingt dernières années de sa vie, à intensifier sa réflexion sur l'écologie et son opposition absolue à l'énergie nucléaire que l'on développe sans en maîtriser la totalité du cycle. Cette réflexion culminera dans son dernier grand ouvrage, *L'avenir est notre affaire*, paru en 1977.

Tirailé au départ, dans sa prise de conscience morale, entre plusieurs sources contradictoires, le jeune homme fixa son cap et jusqu'à son dernier souffle, De Rougemont s'est mis au service d'une société dont l'homme en tant que personne libre et responsable est le centre. Tous les espoirs passent par ce cheminement. Que faisons-nous de cet exceptionnel héritage ? De cela nous parlerons durant cette cérémonie d'anniversaire que nous voulons porteuse d'espoirs et notre discours de conclusion contiendra des suggestions concrètes pour que l'avenir soit vraiment notre affaire.